PARLEMENT DE WALLONIE

Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

Réunion conjointe
de la Commission 6 « Sécurité intérieure, protection civile et services de secours »
et de la Commission 2 « Affaires sociales »

En sa réunion du 15 février 2024, le Bureau a marqué son accord sur la participation de deux parlementaires et d'un fonctionnaire du Greffe à la réunion conjointe de la Commission 6 « Sécurité intérieure, protection civile et services de secours » et de la Commission 2 « Affaires sociales » du Conseil parlementaire interrégional (CPI) du 28 février 2024 à Sarrebruck dédiée la lutte contre la prostitution forcée et la traite des êtres humains.

Le projet de programme s'établit comme suit :

09h15	Arrivée et café
09h30	Début de la réunion
12h30	Fin estimée de la réunion
12h30-13h30	Déjeuner de travail (à confirmer)

Le coût estimé du déplacement est de maximum 210 € en fonction du recours au covoiturage.